



No.		1/2
N°	AL-2001-04	
Date	2001-08-21	

## ***SERVICE DIFFICULTY ALERT***

This Service Difficulty Alert brings to your attention a potential hazard identified by the Service Difficulty Reporting Program. It is a non-mandatory notification and does not preclude issuance of an airworthiness directive.

### **DE HAVILLAND DHC-8-400**

#### **TYPE II/III EMERGENCY EXIT DOOR FUNCTIONAL CHECK**

A recent incident occurred in which the forward right emergency exit door could not be opened during crew training. An investigation identified that the seal retainer on the top of the upper door had come into contact with the fuselage upper stop, preventing the door from opening.

To ensure the emergency door is usable if required in an emergency, Transport Canada strongly recommends the functional check identified in Bombardier All Operator Message (AOM) 30 dated 17 August 2001 be conducted on each aircraft at the next convenient maintenance check, but no later than 31 August 2001. Repeat the functional check at each subsequent "L" check, except as noted in paragraph 4 of the Bombardier AOM, where it is to be repeated as a daily check.

The result of each functional check must be reported to the Bombardier Technical help desk within 24 hours of completing the check.

Bombardier is developing service checks and repairs methods which, when applied to an aircraft, will terminate the need for the repeated functional checks.

Any defects or further occurrences should be reported by sending a Service Difficulty Report to Transport Canada, Continuing Airworthiness, Ottawa.

## ***ALERTE AUX DIFFICULTÉS EN SERVICE***

Cette Alerte aux difficultés en service a pour but d'attirer votre attention sur une condition possiblement hasardeuse qui a été révélée par le Programme de rapports de difficultés en service. Elle est une notification facultative et n'exclut pas nécessairement la publication d'une consigne de navigabilité.

### **DE HAVILLAND DHC-8-400**

#### **VÉRIFICATION DU FONCTIONNEMENT DE LA PORTE ISSUE DE SECOURS DE TYPE II/III**

Un incident récent s'est produit où la porte issue de secours avant droite n'a pas pu s'ouvrir lors d'un exercice de formation du personnel. Une enquête a révélée que le joint d'étanchéité de la pièce de retenue située en haut de la porte supérieure était en contact avec l'arrêt supérieur du fuselage, ce qui empêchait l'ouverture de la porte.

Pour assurer l'ouverture de la porte issue de secours lors d'une urgence, Transports Canada recommande fortement d'effectuer lors de la prochaine maintenance opportune, mais avant le 31 août 2001, la vérification du fonctionnement énumérée dans le message à tous les opérateurs (All Operator Message) numéro 30 de Bombardier en date du 17 août 2001. Répéter cette vérification à toutes les inspections de type "L" suivantes, sauf où il est indiqué au paragraphe 4 du message de Bombardier, où la vérification doit être répétée lors de l'inspection quotidienne.

Le résultat de chaque vérification du fonctionnement doivent être transmis au bureau technique de Bombardier 24 heures après la vérification.

Des vérifications en service et des méthodes de réparation sont en voie de développement par Bombardier, et une fois en vigueur, elles élimineront le besoin des vérifications du fonctionnement.

Toute nouvelle défectuosité ou tout nouvel incident devraient être signalés en envoyant un Rapport de difficultés en service à Transports Canada.

Pour de plus amples renseignements, veuillez

For further information, contact a Transport Canada Centre, or Mr. Luc Deniger, Continuing Airworthiness, Ottawa, telephone (613) 952-5385, facsimile (613) 996-9178 or e-mail denigel@tc.gc.ca.

communiquer avec un Centre de Transports Canada ou M. Luc Deniger, Maintien de la navigabilité aérienne, à Ottawa, téléphone (613) 952-5385, télécopieur (613) 996-9178, ou courrier électronique denigel@tc.gc.ca.

For Director, Aircraft Certification

Pour le Directeur, Certification des aéronefs

B. Goyaniuk  
Chief, Continuing Airworthiness  
Chef, Maintien de la navigabilité aérienne